



N°11
02/05/2018



Animateur filières

Khalid KOUBAÏTI
FREDON Poitou-Charentes
khalid.koubaiti@fredonpc.fr

Animateurs délégués

Céréales à paille et Maïs
Thibaud DESCHAMPS / **ARVALIS**
t.deschamps@arvalis.fr

Oléagineux
Elodie TOURTON / **Terres Inovia**
e.tourton@terresinovia.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre Régionale
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Supervision site de Poitiers

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle-Aquitaine
Grandes cultures N°10
du 24/04/2018 »



Edition Poitou-Charentes

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2018

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Ce qu'il faut retenir

Colza

- **Stade** : G4 majoritaire (73).
- **Charançon des siliques** : en diminution.
- **Pucerons cendrés** : toujours présents.

Céréales à paille (blé tendre d'hiver et orge d'hiver)

- **Stade** : 3 nœuds à épiaison (33 – 55).
- **Maladies foliaires des céréales à paille** : surveiller les maladies foliaires, notamment les rouilles sur variété sensible.
- **Fusarioses de l'épi** : évaluer le risque d'accumulation du déoxynivalenol (DON).
- **Cécidomyies oranges** : à surveiller dès début épiaison, installez les cuvettes jaunes pour observation.

Maïs

- **Stade** : semis / levée en cours pour la majorité.
- **Limace** : à surveiller (pose des pièges).

Tournesol

- **Stade** : levée en cours.
- **Limace et Oiseaux** : à surveiller.

Pois de printemps

- **Stade** : 3 à 10 feuilles (13 - 19).
- **Sitones** : à surveiller sur pois de printemps.
- **Pucerons** : arrivée, à surveiller.

Nota : le stade BBCH est entre parenthèses.

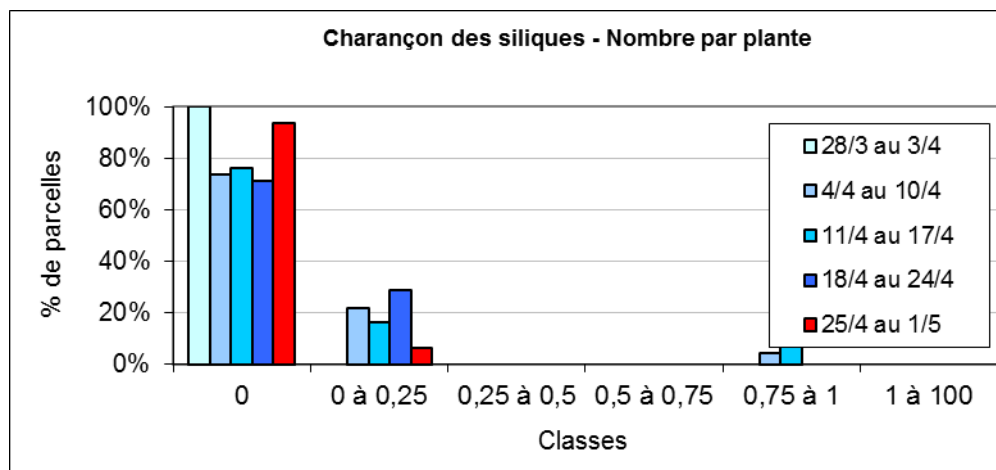
Nombre de parcelles	Colza	Blés	Orges	Pois
Créées	64	40	13	12
Observées	17	26	6	3

• Stade phénologique et état de la culture

Les stades s'étalent de G2 (71) pour 6% à G4 – floraison toujours en cours (73) pour 47% des parcelles, voire G4 floraison terminée (pour 18% des parcelles).

• Charançon des siliques

Ce charançon est présent dans une seule des 16 parcelles observées.



Période de risque : débute avec la formation des premières siliques du stade G1-G2 (71) jusqu'à la fin du stade G4 (73, 10 premières siliques bosselées).

Seuil indicatif du risque : présence, à l'intérieur de la parcelle durant la période de risque, de 1 charançon pour 2 plantes, en moyenne.

Rappel : la nuisibilité directe est faible, mais une interaction forte avec les cécidomyies peut provoquer des éclatements de siliques responsables de dégâts pouvant être significatifs. Le contrôle du charançon des siliques permet de maîtriser l'impact des cécidomyies. En début d'infestation, le contrôle du ravageur en bord de parcelle peut suffire à maîtriser les dégâts.

Évaluation du risque

Le risque est devenu faible. Les conditions climatiques depuis la semaine dernière (températures fraîches et averses) ont été défavorables à l'activité de ce ravageur et surtout à son observation sur les plantes.



• Pucerons cendrés

Les populations de pucerons cendrés progressent. Ce ravageur est également signalé dans nombreuses parcelles hors réseau BSV. Dans certaines parcelles, le seuil est atteint.

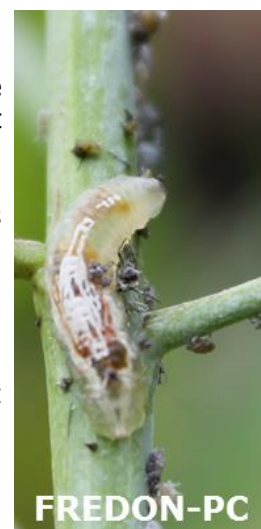
En bordure, les pucerons sont comptabilisés dans 5 situations parmi les 12 observées. Le maximum observé est de 5 colonies/m² en Charente.

A l'intérieur des parcelles, ils sont observés dans 3 situations parmi les 16 relevés, mais une seule atteint le seuil (même parcelle en Charente).

Des auxiliaires notamment des adultes de coccinelles ou de syrphes sont maintenant présents dans de nombreuses situations.

Période de risque : de la reprise de végétation jusqu'au stade G4 (73, 10 premières siliques bosselées).

Seuil indicatif du risque : 2 colonies par m².



larves de syrphidae se nourrissant de pucerons cendrés.

Rappel : les infestations progressent généralement depuis les bordures vers l'intérieur des parcelles.

Évaluation du risque

Le risque est actuellement **modéré** mais peut rapidement évoluer. Les conditions climatiques prévues et les colzas en période sensible incitent à être vigilant et à **observer la progression de ce ravageur**.



La prise de décision pour le contrôle de ce parasite doit tenir compte aussi de la présence des auxiliaires (pollinisateurs ou déprédateurs) notamment en période de floraison.

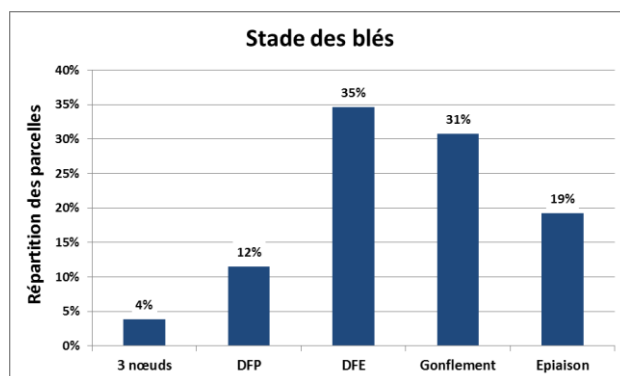
Blé tendre d'hiver

• Stade phénologique et état de la culture

Les blés tendres et blés durs sont entre les stades 3 nœuds et épiaison (33 – 55).

L'émission des dernières feuilles a été rapide et s'est déroulée en conditions défavorables à la septoriose. En revanche les rouilles ont fait leur apparition. Plusieurs parcelles présentent des taches physiologiques à ne pas confondre avec des maladies.

De nombreuses parcelles du réseau ont été protégées contre les maladies foliaires, il est important d'en tenir compte dans votre lecture des observations ci-dessous.



• Septoriose

Cette maladie est observée dans les cas suivants :

Parcelles au stade 3 N à DFP (4 parcelles) :

- Variétés peu sensibles (2 parcelles) : pas ou peu de maladie sur F4 définitive, seuil indicatif de risque non atteint.
- Variétés sensibles à assez sensibles (2 parcelles) : pas de maladie sur F4 définitive, seuil indicatif de risque non atteint.

Parcelles à Dernière feuille étalée et plus (20 parcelles) :

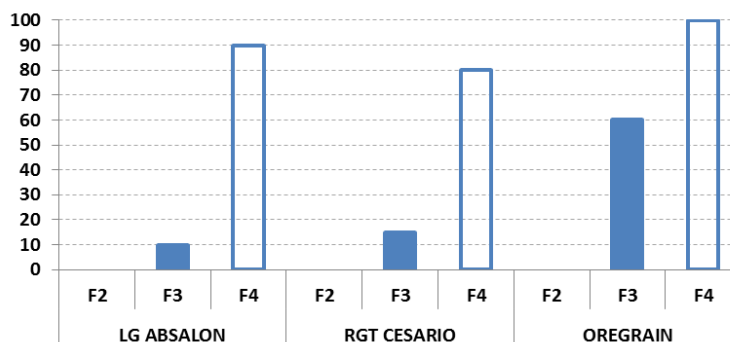
- Variété peu sensible (6 parcelles) : septoriose présente sur F3 définitive dans presque toutes les parcelles mais seuls 30 % atteindraient le seuil indicatif de risque en l'absence totale de protection.
- Variété sensible (14 parcelles) : 65 % des parcelles atteindraient le seuil indicatif de risque en l'absence totale de protection.

Parcelles à Dernière feuille étalée et plus (13 parcelles) :

- Variété peu sensible (4 parcelles) : toutes les parcelles atteignent le seuil indicatif de risque.
- Variété sensible (9 parcelles) : 70% des parcelles atteignent le seuil indicatif de risque.

Dispositif Isorisque : mis en place à Sainte-Soline (79) en partenariat avec OCEALIA. Il permet de suivre les maladies foliaires sur 3 variétés : Oregrain, assez sensible et LG Absalon et RGT Cesario assez résistantes à la septoriose.

Fréquence de feuilles avec septoriose, le 30/04 au stade DFE (39)



Les fréquences de feuilles observées avec septoriose sont indiquées ci-après. Cette maladie a bien progressé et elle est maintenant présente sur les F3 des 3 variétés, mais seule la variété Oregrain a dépassé le seuil indicatif du risque.

En complément de l'observation, le risque septoriose peut être modélisé. Le modèle Septoriose d'ARVALIS indique une classe de risque selon la variété, la date de semis et les conditions pédo-climatiques.

Pour illustrer le comportement variétal à cette maladie, 2 variétés de sensibilité différente ont été retenues : Cellule (peu sensible septoriose) et Oregrain (assez sensible septoriose), 2 dates de semis (précoce, 15/10 et recommandée 25/10).

Compte tenu de la forte pression septoriose cette année, le modèle ne montre pas de différence de niveau de risque entre variétés mais il ne faut pas oublier que la nuisibilité finale sera bien différente.

Le risque est fort à moyen sur les dates de semis recommandées selon le modèle. Attention le modèle ne présente que quelques situations et les données doivent être confortées par l'observation.

ARVALIS Institut du végétal	Station Météo	CELLULE		OREGRAIN	
		15/10/2017	25/10/2017	15/10/2017	25/10/2017
Département 16	CHALAIS -RIOUX-MARTIN				
	RUFFEC				
Département 17	SAINTES				
	ST LAURENT DE LA PREE				
Département 79	THOUARS				
	NIORT SOUCHE				
Département 86	POITIERS -BIARD				
	MONTMORILLON				

	Risque faible
	Risque modéré
	Risque fort

Ce tableau s'appuie sur des prédictions calculées par le modèle septoriose ARVALIS – Institut du végétal.

Date du calcul : 02/05/2018

Période de risque : à partir du stade « 2 nœuds » (32).

Seuil indicatif du risque :

- Variétés sensibles : si plus de 20% des feuilles F4 définitives présentent des symptômes (4 feuilles sur 20).
- Variétés peu sensibles : si plus de 50% des feuilles F4 définitives présentent des symptômes.

Rappel : au stade 2 nœuds :

- La feuille pointante deviendra la F2 définitive.
- La F2 du moment déployée deviendra la F4 définitive.

A partir du stade « dernière feuille étalée », l'observation se fait sur la F3 définitive, avec le seuil de 20% pour les variétés sensibles et 50% pour les variétés peu sensibles.

Évaluation du risque

Le **risque septoriose est globalement modéré**.

Les dernières feuilles ont été émises dans une période sèche. Malgré un début de montaison favorable à la septoriose, la période 2 – 3 nœuds au stade dernière feuille étalée a été moins propice aux contaminations. La maladie progresse peu en l'absence significative de pluie.

Il est donc essentiel d'adapter la protection à la sensibilité variétale, au stade et aux observations.

• Rouille brune

Cette maladie est observée sur Advisor, RGT Cesario et Oregrain sur F2 ou F3 dans différentes localités.

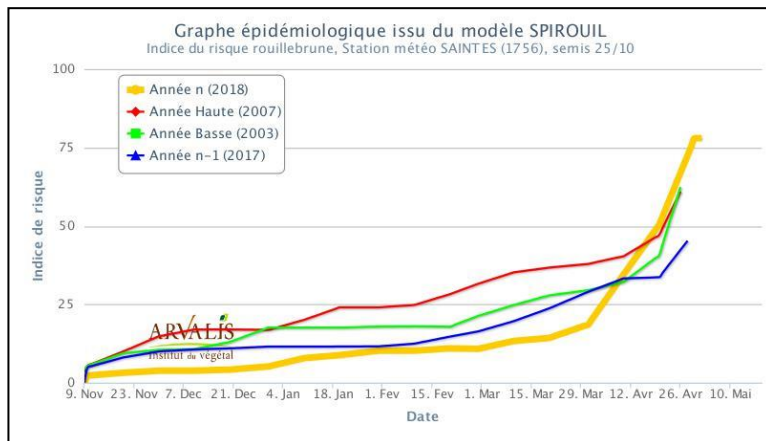
Le modèle SPIROUIL d'ARVALIS permet d'estimer le risque « rouille brune ». Ce modèle climatique permet de ne prévoir que la gravité possible de l'épidémie en sortie hiver (basé principalement sur la température) mais ne permet pas de prévoir l'évolution de l'épidémie.

L'indice de risque 2018 a atteint un niveau élevé sur variété sensible.

Modèle SPIROUIL ARVALIS – Institut du végétal

Période de risque : à partir du stade « 2 nœuds » (32).

Seuil indicatif du risque : apparition de pustules sur l'une des 3 feuilles supérieures.



Évaluation du risque

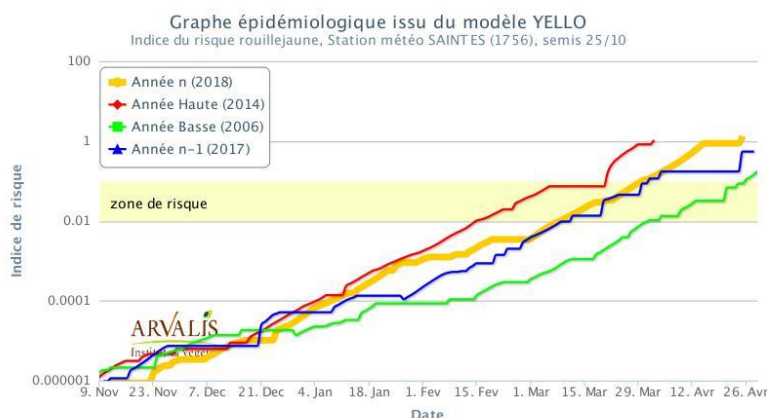
Le risque « rouille brune » est fort sur les variétés sensibles.

Restez vigilant sur variété sensible, notamment sur les parcelles de la bordure océanique et le Sud de Poitou-Charentes, plus exposées.

• Rouille jaune

La rouille jaune continue à être observée sur Oregrain. Elle vient d'être signalée sur Cellule et Némio ainsi que dans un mélange de variétés. Hors réseau, elle a été observée sur Karur.

Le modèle YELLO d'ARVALIS permet d'estimer le risque et de le comparer aux autres années. Il s'agit d'un modèle de prévision du risque maximum, calculé sur une situation agronomique « sensible ».



Modèle YELLO ARVALIS – Institut du végétal

Période de risque : à partir du stade « épi 1cm » (31).

Seuil indicatif du risque :

- A partir du stade « épi 1 cm » (30) : uniquement en présence de foyer actif.
- A partir du stade « 1 nœud » (31) : dès l'apparition des premières pustules.

Évaluation du risque

Le risque est fort sur variété sensible. En parcelle protégée, la persistance d'action des protections ne dépasse pas 20 jours.

Surveillez les variétés sensibles et les blés durs en priorité. La tolérance variétale est un caractère non stable, vérifiez la note de sensibilité tous les ans.

En cas de présence, une analyse de souche est conseillée. [Veuillez télécharger la fiche de renseignement de l'échantillon](#) ou nous contacter.

Méthode de lutte alternative : la rouille jaune est la maladie la plus nuisible du blé, notamment par son caractère explosif. La résistance variétale est le meilleur moyen de lutte (hors contournement).

• Fusariose de l'épi

Le risque fusariose (*F. roseum*) dépend très largement d'un climat pluvieux pendant la floraison du blé. Mais sa gravité reste pour une part liée au potentiel infectieux du sol (précédent cultural et enfouissement ou non des résidus de récolte) et à la sensibilité variétale liée au risque *F. graminearum* et non *Microdochium*. Contrairement au cas du piétin-verse, les observations à la parcelle ne sont pas utiles à l'évaluation du risque car en présence de symptômes les traitements (trop tardifs) sont inefficaces.

L'évaluation du risque *a priori* est importante et il faut s'en préoccuper tôt (avant le semis) pour limiter les facteurs de risques agronomiques.

La grille suivante aide à évaluer le risque d'accumulation du déoxynivalénol (DON) dans les grains lié à la fusariose des épis (*Fusarium graminearum* et *Fusarium culmorum*). Elle indique les recommandations à suivre dans chaque situation. Elle devra être actualisée en fonction du climat à floraison.

GRILLE D'EVALUATION DU RISQUE D'ACCUMULATION DU DEOXYNIVALENOL (DON) DANS LE GRAIN DE BLE TENDRE ET D'AIDE AU TRAITEMENT CONTRE LA FUSARIOSE SUR EPI (*F. GRAMINEARUM* ET *F. CULMORUM*)

Gestion des résidus*		Sensibilité variétale	Risque	Pluie (mm) autour de la floraison (+/- 7 jours)		
				<10	10-40	>40
	Labour ou résidus enfouis	Peu sensibles	1			
		Moyennement sensibles	3			T
	Techniques sans labour ou résidus en surface	Sensibles	3			T
		Peu sensibles	2			
		Moyennement sensibles	2			
		Sensibles	3			T
	Labour ou résidus enfouis	Peu sensibles	2			
		Moyennement sensibles	3			T
	Techniques sans labour ou résidus en surface	Sensibles	3			T
		Peu sensibles	2			
		Moyennement sensibles	2			
		Sensibles	4		T	T
	Labour ou résidus enfouis	Peu sensibles	2			
		Moyennement sensibles	3			
	Techniques sans labour ou résidus en surface	Sensibles	4		T	T
		Peu sensibles	5		T	T
		Moyennement sensibles	5		T	T
		Sensibles	6	T	T	T
	Labour ou résidus enfouis	Peu sensibles	2			
		Moyennement sensibles	3			T
	Techniques sans labour ou résidus en surface	Sensibles	4		T	T
		Peu sensibles	5		T	T
		Moyennement sensibles	6	T	T	T
		Sensibles	7	T	T	T

ARVALIS-Institut du végétal 2011

RECOMMANDATIONS

1 et 2 : Le risque fusariose est minimum et présage d'une bonne qualité sanitaire du grain vis-à-vis de la teneur en DON. Pas de gestion spécifique vis-à-vis des fusarioses quelles que soient les conditions climatiques.

3 : Le risque peut être encore minimisé en choisissant une variété moins sensible. Gérer spécifiquement les fusarioses en cas de climat humide (cumul de pluie > 40 mm pendant la période entourant la floraison).

4 et 5 : Il est préférable d'implanter une variété moins sensible ou de réaliser un labour pour revenir à un niveau de risque inférieur. A défaut, effectuer un broyage le plus fin possible et une incorporation des résidus rapidement après la récolte. Pour ces deux niveaux de risque, envisager une gestion spécifique vis-à-vis des fusarioses, sauf si le climat est très sec pendant la période de floraison (cumul de pluie < 10 mm pendant les +/- 7 jours entourant la floraison).

6 et 7 : Modifier le système de culture pour revenir à un niveau de risque inférieur. Labourer ou réaliser un broyage le plus fin possible des résidus de culture avec une incorporation rapidement après la récolte sont les solutions techniques les plus efficaces et qui doivent être considérées avant toute autre solution. Choisir une variété peu sensible à la fusariose. Gérer systématiquement avec une solution anti-fusarium efficace.

Attention, la décision finale de gestion devra tenir prioritairement compte du climat pendant la période épiaison début floraison : une forte humidité ou une période pluvieuse **durant la phase épiaison floraison** (plus de 48 heures à 100% d'humidité) conduit à prendre

en compte le risque fusarioses avec un traitement fongicide au début de la floraison, principalement quand le risque agronomique est supérieur ou égal à 4.

D'une façon générale, les variétés à privilégier dans les situations où le risque fusariose est important sont les variétés notées résistantes à la fusariose (note supérieure ou égale à 6).

Cette grille n'est pas valable pour le blé dur.

SENSIBILITE DES VARIETES AU RISQUE DON * (FUSARIOSE GRAMINEARUM) – ECHELLE 2016/2017

Variétés	Références				Variétés récentes			
	Variétés peu sensibles							
Variétés peu sensibles	OREGRAIN	ILICO	GRAINDOR	7	HYBELLO	HYDROCK	IZALCO CS	
	RENAN	GALIBIER	APACHE	6,5				
Variétés moyennement sensibles		FLUOR	BAROK	6				
			SOKAL					
	DESCARTES	BOLOGNA	BERGAMO	5,5	MATHEO	FOXYL		
	HYBIZA	GRAPELI	FRUCTIDOR		REBELDE	VYCKOR		
	SY MOISSON	LYRIK	HYFI					
	SCENARIO	RUBISKO	PAKITO	5	ATTRAKTION	AUCKLAND	COMILFO	
			SOLEHIO		LG ABSALON	SYSTEM		
	CELLULE	ARKEOS	AREZZO	4,5	AIGLE	CENTURION	FORCALI	
		TERROIR	LEAR		KWS DAKOTANA	MILOR	PAPILLON	
					SILVERIO	TRIUMPH		
Variétés sensibles	CALABRO	BOREGAR	ASCOTT	4	ADVISOR	COLLECTOR	CREEK	HYCLICK
	DIAMENTO	CHEVRON	CALUMET		HYKING	LG ABRAHAM	NEMO	
	RGT VENEZIO	LAVOISIER	GRANAMAX		PIBRAC	RGT CESARIO	RGT LIBRAVO	
			SYLLON		RGT MONDIO	RGT TEKNO	STEREO	
	BERMUDE	ARMADA	ALLEZ Y	3,5	BIENFAIT	COMPLICE	COSTELLO	
	TRAPEZ	GONCOURT	EXPERT		MAXENCE	RGT CELESTO	RGT TEXACO	
					SHERLOCK			
	COMPIL	BOISSEAU	ACCROC	3	APANAGE	DISTINXION	LG ALTAMONT	
		LAURIER	DIDEROT		POPEYE			
		MUSIK	AZZERTI	2,5	RGT VELASKO			
		PR22R58	ROYSSAC	2				
	Variétés sensibles							

* : déoxynivalénol

Source des données d'essais : Inscription (CTPS/ GEVES), post-inscription (ARVALIS)

• Cécidomyies oranges

Non observée. Pour la surveillance de ce parasite consulter le [BSV GC-PC n°10](#).

Période de risque : du stade épiaison au stade floraison.

Seuil indicatif du risque : 10 captures en 24h ou 20 en 48h en moyenne par cuvette jaune.

Évaluation du risque

Le **risque est actuellement faible**. Mais il convient de surveiller les variétés sensibles notamment en zone à historique cécidomyies.

Pour les variétés sensibles, le risque peut être évalué à l'aide de la grille agronomique figurant dans le [BSV GC-PC n°10](#).

Méthode de lutte alternative : utiliser des variétés tolérantes qui ne nécessitent pas de protection contre ce parasite, les principales sont ci-dessous.

AIGLE	BOREGAR	<i>HYPODROM (h)</i>	<i>LIPARI</i>	<i>REFLECTION</i>	RUBISKO
ALLEZ Y	<i>FILON</i>	<i>HYPOLITE (h)</i>	LYRIK	RENAN	STEREO
AUCKLAND	GRANAMAX	<i>KYLIAN</i>	NEMO	<i>RGT CYCLO</i>	TOBAK
BAROK	<i>HYFI (h)</i>	LEAR	OREGRAIN	RGT LIBRAVO	

Variété nouvellement confirmée résistante

Rappel : les variétés résistantes n'empêchent pas les adultes de voler, mais inhibent le développement des larves au niveau du grain, d'où l'absence de dégâts.

• Viroses

Hors réseau plusieurs parcelles de blé présentent des symptômes de virose malgré une protection contre les pucerons à l'automne. A l'échelle de la parcelle on observe des petits foyers de plantes atteintes ou des plantes isolées, un aspect moutonné de la culture. Contrairement à l'orge, le blé ne montre pas de nanisme, mais une hauteur de plante et une croissance réduites. Enfin un jaunissement (et/ou rougissement) de la pointe des jeunes feuilles est visible courant montaison.



J.N.O. sur blé tendre (photo : T. Deschamps - ARVALIS).

Plus d'informations : http://www.fiches.arvalis-infos.fr/fiche_accident/fiches_accidents.php?mode=fa&type_cul=1&type_acc=7&id_acc=53

• Géomyza

Hors réseau plusieurs parcelles présentent des symptômes d'attaque de Geomyza. Dans la majorité des situations les attaques sont de faible ampleur. Aucun moyen de lutte n'est disponible.



Plus d'informations :

http://www.fiches.arvalis-infos.fr/fiche_accident/fiches_accidents.php?mode=fa&type_cul=1&type_acc=3&id_acc=32

Orge d'hiver

• Stade phénologique et état de la culture

Les orges se trouvent entre les stades Dernière Feuille Pointante (DFP) et début floraison (37 - 61).

La plupart des parcelles observées ont reçu une protection contre les maladies foliaires (à prendre en compte pour l'analyse de risque ci-dessous).

• Rhynchosporiose de l'orge

La maladie ne semble pas avoir progressé compte tenu du climat et de la protection réalisée sur les parcelles. La maladie est présente sur F3 dans 30 % des parcelles seulement.

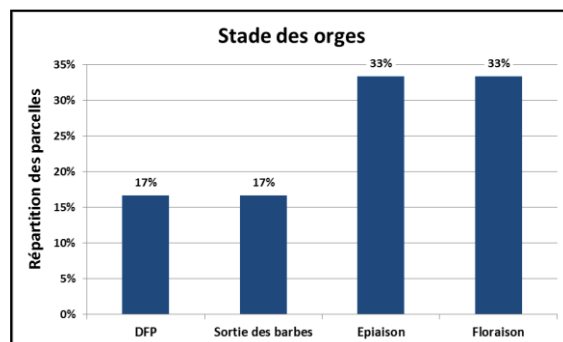
Période de risque : du stade « 1 nœud » au stade « sortie des barbes ».

Seuil indicatif du risque :

- Variétés sensibles : plus de 10% des feuilles atteintes et plus de 5 jours avec pluies > 1 mm depuis le stade « 1 nœud ».
- Variétés moyennement et peu sensibles : plus de 10% des feuilles atteintes et plus de 7 jours avec pluies > 1 mm depuis le stade « 1 nœud ».

Évaluation du risque

Le **risque est modéré** : les orges se trouvent dans la période de risque. Évaluez le niveau de maladie en tenant compte de la sensibilité variétale. Les observations ne montrent pas de progression de la maladie mais le délai d'incubation très long (30 jours environ) impose de rester vigilant.



Pour les parcelles ayant dépassé le stade 1 nœud, en cas de présence également d'helminthosporiose, le risque est à évaluer en comptabilisant l'ensemble des taches de ces deux maladies dès le stade « 1 nœud » (si la somme des feuilles atteintes par l'une ou l'autre des maladies dépasse 10 ou 25% (selon la sensibilité variétale), le seuil est atteint).

• Helminthosporiose de l'orge

La maladie a progressé et est présente sur F3 dans toutes les parcelles du réseau.

Période de risque : du stade « 1 nœud » au stade « gaine éclatée ».

Seuil indicatif du risque :

- Variétés sensibles : plus de 10% des feuilles atteintes.
- Variétés moyennement et peu sensibles : plus de 25% des feuilles atteintes.

Évaluation du risque

Le **risque est modéré** : les orges se trouvent dans la période de risque et la maladie continue de progresser. Évaluez le niveau de maladie en tenant compte de la sensibilité variétale.

Pour les parcelles ayant dépassé le stade 1 nœud, en cas de présence également d'helminthosporiose, le risque est à évaluer en comptabilisant l'ensemble des taches de ces deux maladies dès le stade « 1 nœud » (si la somme des feuilles atteintes par l'une ou l'autre des maladies dépasse 10 ou 25% (selon la sensibilité variétale), le seuil est atteint).

• Rouille naine de l'orge

La maladie est observée dans une parcelle seulement.

Période de risque : du stade « 1 nœud » au stade « gaine éclatée ».

Seuil indicatif du risque :

- Variétés sensibles : plus de 10% des feuilles atteintes.
- Variétés moyennement et peu sensibles : plus de 50% des feuilles atteintes.

Évaluation du risque

Le risque est modéré. Car, la plupart des parcelles arrivent en fin de période de risque.

Pour les parcelles encore en période de risque : évaluez le niveau de maladie en tenant compte de la sensibilité variétale.

• Autres

Ramulariose observée sur Etincel dans une parcelle.

Pois de printemps

• Stade phénologique et état de la culture

Les parcelles pois de printemps observées sont entre les stades 3 et 10 feuilles (13-19). Elles correspondent à des semis de fin février pour les plus développés et des semis de mi-mars pour les moins en avance.

• Thrips du lin et des céréales

La présence de thrips n'a pas été observée cette semaine.

Pour faciliter le dénombrement des thrips, vous pouvez utiliser la méthode du sac en plastique : prélever une dizaine de plantes dans la parcelle au hasard, enlever la terre des racines, puis mettre les plantes dans un sac en plastique qui sera laissé quelques heures au soleil. Compter alors les insectes, et diviser le nombre par 10 pour obtenir la moyenne du nombre d'insectes/pied.

Période de risque : s'étend de la levée au stade 6 feuilles.

Seuil indicatif du risque : est atteint lorsqu'on dénombre 1 thrips en moyenne par plante en moyenne sur un comptage de 10 plantes par parcelle.

Évaluation du risque

Sur le pois de printemps, le risque est **considéré comme faible** : les parcelles arrivent en fin de période de risque et les thrips restent pratiquement absents. Les parcelles de pois de printemps doivent faire l'objet d'une surveillance attentive de la présence de thrips.

Toutefois, le thrips même en grand nombre n'engendre de dégâts importants que si les pois ont une levée lente, liée notamment à de mauvaises conditions climatiques, telles que des températures froides par exemple.

Sur le pois d'hiver, il n'a jamais été observé de dégâts de thrips.

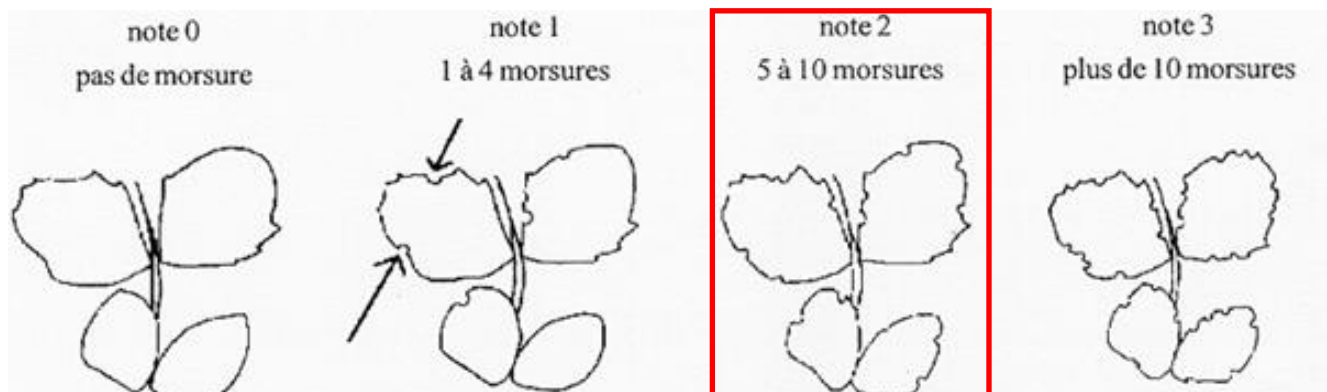
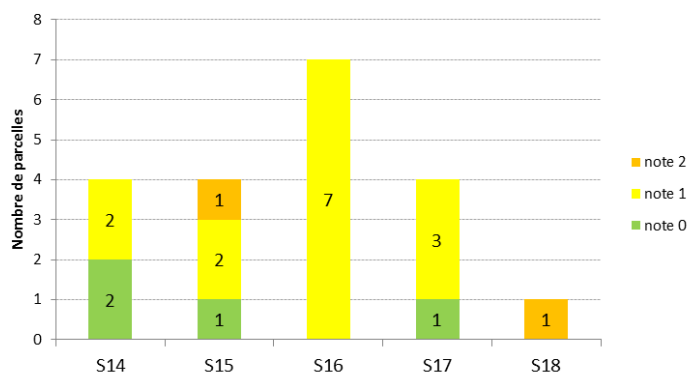
• Sitones du pois

La présence de sitones a été observée sur l'unique parcelle observée cette semaine n'ayant pas dépassé le stade 6 feuilles, à la note de 2 (5 à 10 morsures par plante).

Période de risque : s'étend de la levée au stade 6 feuilles (09-16).

Seuil indicatif du risque : est atteint lorsqu'on dénombre en moyenne 5 à 10 encoches par plante sur les premières feuilles (note 2).

Suivi sitones sur pois de printemps



Évaluation du risque

Sur pois de printemps, **le risque est considéré comme modéré** : les parcelles de pois de printemps sortent progressivement de la période de risque. La surveillance de la présence de sitones doit être maintenue jusqu'au stade 6 feuilles (16).

• Puceron vert du pois (*Acyrtosiphon pisum*)

La présence de pucerons verts est notée une parcelle de pois de printemps au stade 8 feuilles (18), à la note de 1 (1 à 10 pucerons par plante).

Période de risque : s'étend du stade 10 feuilles – début floraison à 2-3 semaines après la fin floraison.

Seuil indicatif de risque : est atteint lorsqu'on dénombre une dizaine de pucerons par plante (moyenne sur un comptage de 10 fois 4 plantes par parcelle).

En présence d'auxiliaires, renouveler le comptage afin de définir si ces auxiliaires peuvent maîtriser la population de pucerons.

Évaluation du risque

Le risque est **considéré comme moyen à fort** : les pois de printemps entrent progressivement dans la période de risque, et le temps plus ensoleillé devient favorable à l'activité des insectes.

Les auxiliaires doivent également être identifiés et suivis afin de permettre une analyse plus précise du risque pucerons.



• Maladies du pois

Aucune maladie n'est signalée cette semaine sur les pois protéagineux de printemps.

Point pois d'hiver

Les pois d'hiver sont en début floraison. Et des attaques de pucerons ont été signalées précédemment dans quelques situations. A surveiller.

Maïs

• Stade phénologique et état de la culture

Semis à 3 feuilles. Quelques attaques de ravageurs en bord de parcelle principalement, ont été signalées avec une faible intensité (oiseaux, taupins et escargots). Évaluez le risque limaces.

Tournesol

• Etat de la culture

7 parcelles sont actuellement suivies. Les premières levées sont en cours.

• Oiseaux déprédateurs

Il n'y a pour l'instant pas de dégât signalé.

En cas de présence, la pose d'effaroucheurs reste la solution la plus efficace à condition de ne pas les installer trop tôt avant leur arrivée et d'éviter le plus possible l'accoutumance des oiseaux, de les disposer en nombre suffisant et de les déplacer régulièrement.

• Limaces

Malgré des conditions sèches, les parcelles sont à surveiller, surtout en cas de retour de pluie.

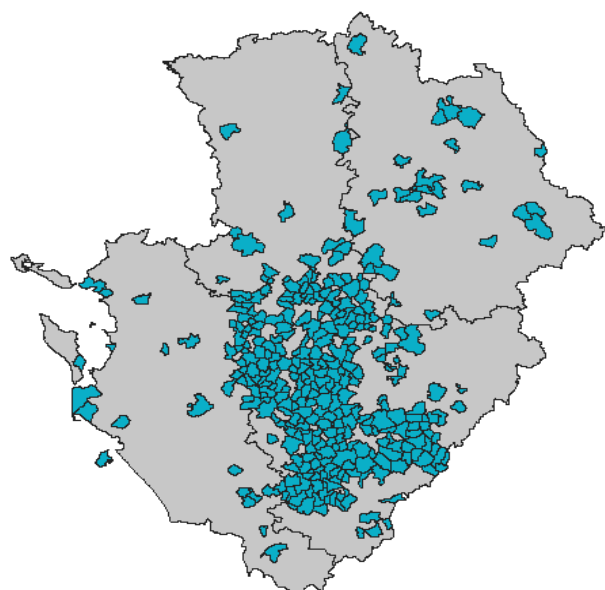
• Ambroisie

Ambrosia artemisiifolia L. est observée en Poitou-Charentes dans différents milieux et elle montre une acclimatation à la culture du tournesol. Outre son effet concurrentiel, cette plante émet un pollen très allergisant engendrant des effets néfastes sur la santé dans les régions les plus touchées.

Les premières allergies apparaissent déjà alors que l'espèce reste cantonnée dans certains secteurs de Poitou-Charentes. Les informations sur la reconnaissance, les facteurs favorables à la dissémination de ce parasite ainsi que des recommandations pour la lutte contre cette adventice sont déclinées dans la note nationale consultable par le lien suivant : [Note nationale BSV : Ambroisie](#).



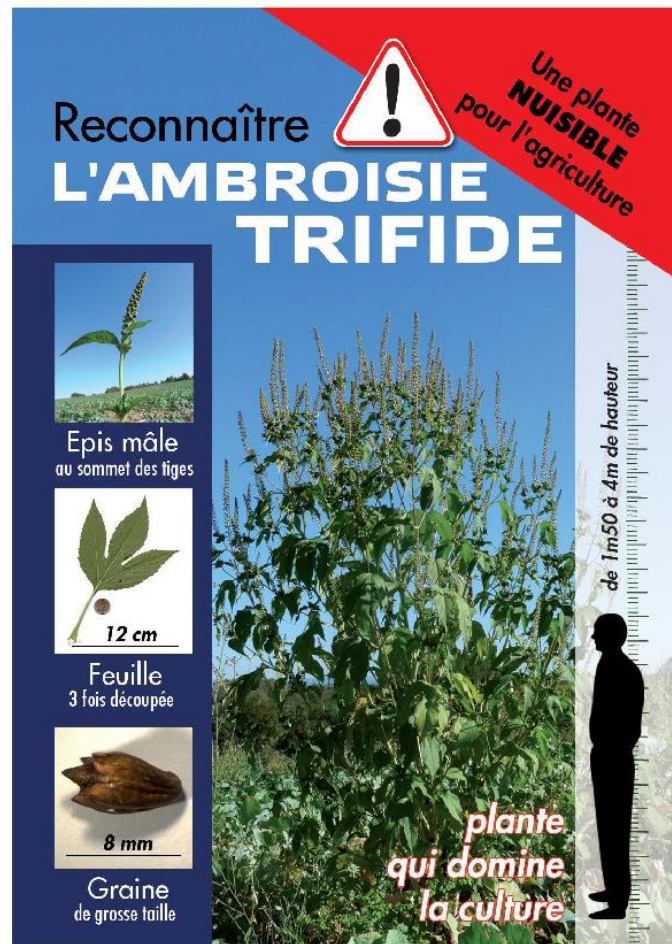
Tournesol biné avec développement ambroisie sur la ligne



Légende

- Commune possédant au moins une observation d'Ambroisie à feuilles d'armoïse
- Poitou-Charentes

Carte réalisée par l'Observatoire des ambrosies - Avril 2018 - Source des données : SIFlore et AtlasSanté



Source : Observatoire national des Ambrosies

Dispositif réglementaire de lutte contre les ambrosies

Suite à la loi du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé, un nouveau dispositif réglementaire national spécifique à la lutte contre **les ambrosies** a été intégré dans le code de la santé publique (CSP) pour réduire le risque d'allergies l'été. L'article D.1338-2 compte plusieurs mesures, parmi lesquelles figurent :

- La **surveillance** de la présence des espèces et l'évaluation de leurs impacts sur la santé humaine et les milieux ;
- La **prévention** de leur développement et de leur prolifération ;
- La **gestion** et l'entretien de tous les espaces, agricoles ou non, où se développent ou peuvent se développer ces espèces ;
- La **destruction de spécimens** de ces espèces dans des conditions permettant d'éviter leur dissémination et leur reproduction ;
- La prise de **toute mesure permettant de réduire ou d'éviter les émissions de pollens** ;
- L'information du public.

Dans les départements concernés par la présence d'ambrosie, le préfet détermine par arrêté préfectoral les mesures à mettre en œuvre sur ce territoire et leurs modalités d'application. D'ores et déjà, **un arrêté existe en Charente** (arrêté du 30 mai 2016), et **une concertation avec les parties intéressées est engagée dans les Deux-Sèvres**.

Un repérage précoce de ces espèces est déterminant pour les contenir. Outre les zones historiques pour *Ambrosia artemisiifolia*, la cartographie ci-dessus pointe bien la présence de petits spots ci et là. Une attention particulière pourra être portée pour gérer ses sites isolés et sur l'apparition d'*Ambrosia trifida* et *Ambrosia psilotachya* dans la région (présentes toutes les deux en Gironde). En cas de détections d'une de ces espèces il est impératif de les signaler sur la base ci-dessous ou d'informer l'animateur BSV GR.

Plus d'informations : <http://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/risques-microbiologiques-physiques-et-chimiques/especes-nuisibles-et-parasites/ambrosie-info/article/la-legislation-et-la-reglementation>

« Signalement AMBROISIE »



Contribuez à la réalisation d'une carte des Ambrosies

Inscrivez-vous sur le site

<http://www.signalement-adventices.fr/>

Adressez une photo géo localisée Depuis votre Smartphone

Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV 2012 sur les abeilles

1. Dans les situations proches de la floraison, sur colza/tournesol/féverole/luzerne (à choisir selon la culture), en pleine floraison ou en période de production d'exsudats, utiliser un insecticide ou acaricide portant la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin) lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles. Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles mais reste potentiellement dangereux.
3. Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoides et triazoles ou imidazoles. Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoides en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. Afin d'assurer la pollinisation, de nombreuses ruches sont en place dans les parcelles de multiplication de semences. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles. Limiter la dérive lors des traitements. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « Les abeilles butinent » et la note nationale BSV « Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les ! » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiosurveillance des cultures ou sur www.itsap.asso.fr

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Nord Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes : Agriculteurs, Agri Distri Services, ANAMSO, ARVALIS INSTITUT DU VEGETAL, Bellanné SA, , Bien aimé négoce, CA16, CA17, CA79, CA86, CAP Faye sur Ardin, CAVAC, CAVAC VILLEJESUS, CEA Loulay, Coop La Tricherie, Coop Mansle-Aunac, Coop Matha, Coop Saint Pierre de Juillet, Coop Tonnay Boutonne, ETS FERRU, ETS LAMY, FDCETA17, FREDON Poitou-Charentes, HURE Agriconsult, SCA Sèvre et Belle, NEOLIS, OCEALIA, Soufflet Atlantique, Terre Atlantique, Terrena Poitou, Terres Inovia, VSN Négoco.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".